



PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALMESTROFF

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 12/04/2021

A Valmestroff, le ...
M. Jean ZORDAN, le Maire



OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets

www.ote.fr

1 rue de la Lisière - BP 40110
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE
Tél : 03 88 67 55 55



1 bis rue de Courcelles
57070 METZ - FRANCE
Tél : 03 87 21 08 79

IND.	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION			APPROBATION	
A	28/06/2019	PLU arrêté	OTE -	Léa DENTZ	<i>LD</i>		
B	12/04/2021	PLU approuvé	OTE -	Léa DENTZ	<i>LD</i>		

N° AFFAIRE : 17231

Page : 2/4

URB1

Document1

Secteur 1 : Secteur 2AU rue des écoles

1.1. LOCALISATION

Un secteur 2AU est délimité sur une emprise de 1,37 ha au Sud de la rue des écoles pour compléter l'urbanisation entre le village et le lotissement qui a pris place à l'extrémité de la rue.

1.2. CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION

L'ouverture à l'urbanisation de cette zone nécessite préalablement :

- renforcement des capacités d'assainissement de la commune ;
- une réorganisation du réseau d'eaux pluviales du secteur afin d'éviter des débordements sur le terrain d'emprise du projet.

Secteur 2 : Secteur 2AU prolongement du lotissement

1.1. LOCALISATION

Un secteur 2AU est délimité sur une emprise de 2,22 ha au Sud du lotissement.

1.2. CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION

L'ouverture à l'urbanisation de cette zone nécessite préalablement renforcement des capacités d'assainissement de la commune.

L'aménagement de la zone devra permettre à terme un bouclage (et une seconde voie de desserte) vers la route départementale.